

Impôt sur le tabac

Informations de base

Les impôts sur le tabac sont des taxes (“droits d’ac-cises”) qui viennent s’ajouter à la TVA sur les produits du tabac. Ils peuvent être prélevés en pourcentage du prix de vente (ad valorem), par unité (droit d’accise spécifique) ou dans le cadre d’un système mixte. Ils sont souvent utilisés comme référence, car les ciga-rettes sont la forme de tabac la plus consommée.

Pourquoi imposer le tabac ?

L’Organisation mondiale de la santé considère les taxes sur le tabac comme la mesure la plus efficace et la moins coûteuse pour lutter contre le tabagisme. Des impôts plus élevés se traduisent par une hausse des prix, ce qui incite les fumeuses et les fumeurs à arrêter leur consommation ou à la réduire. Cet effet est plus prononcé chez les groupes cibles sensibles aux prix, comme les jeunes. Selon l’OMS, une augmentation de 10 % des taxes réduit la consommation de 4 % prevalence by 4%.



Source: Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières OFDF, Impôts sur le tabac et sur la bière taxation

Quelle est la situation en Suisse ?

Le nombre de fumeuses et de fumeurs en Suisse stagne fortement par rapport à d’autres pays. Les taxes représentent moins de 60 % du prix de vente, ce qui est bien en deçà de l’objectif minimal de 75 % fixé par l’OMS, et elles continuent de diminuer chaque année. Elles ont été relevées pour la dernière fois en 2013 de seulement 0,10 CHF. Pour les augmenter à nouveau, il faudrait réviser la loi sur l’imposition du tabac de 1969. Si l’on tient compte de l’inflation et du coût de la vie, le prix d’un paquet de cigarettes en Suisse est inférieur de plus de moitié à celui en vigueur au Royaume-Uni, un gouffre qui ne fera que se creuser si la Suisse ne parvient pas à mettre en place un contrôle efficace du tabac.

Si la Suisse augmentait ses taxes sur le tabac au niveau préconisé depuis longtemps par l’OMS, elle pourrait verser chaque année 400 millions de francs suisses à l’Assurance-vieillesse et survivants, en plus des économies que la diminution du nombre de fumeuses et de fumeurs permettrait de réaliser à long terme.

Aperçu

L’imposition du tabac est la forme la plus efficace et la plus rentable de con-trôle du tabac.

En Suisse, l’impôt sur les cigarettes est inférieur de plus de 15 % à l’objectif mi-nimal de l’OMS.

Compte tenu du coût de la vie, le prix des cigarettes est plus bas en Suisse qu’en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne.

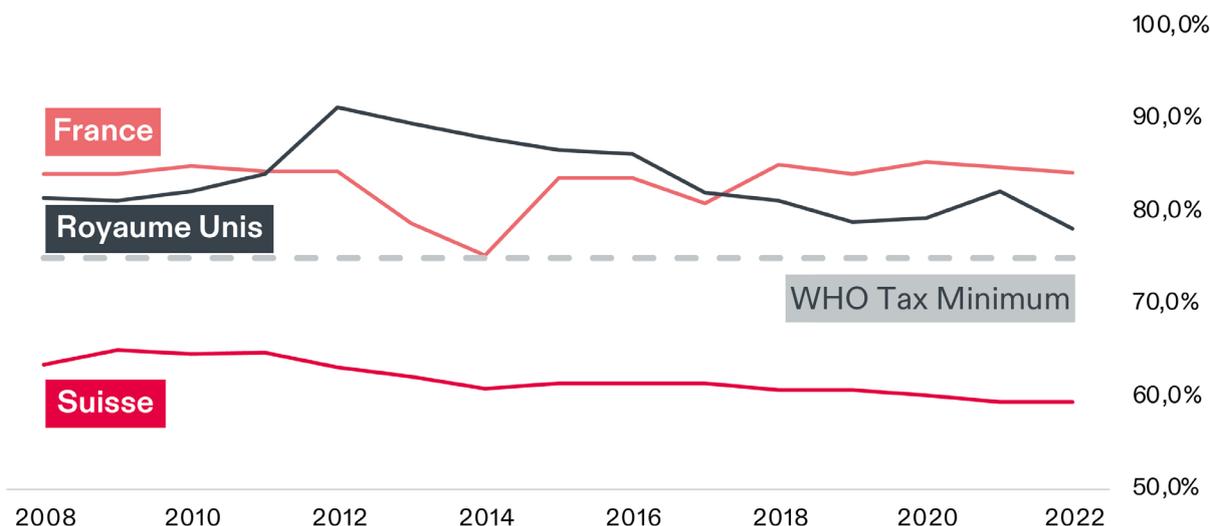
Nouveaux produits

En Suisse, la fiscalité des produits du tabac ne parvient pas à suivre le boom des nouveaux produits à base de tabac et de nicotine. Les cigarettes électroniques continueront d'être exonérées de l'impôt jusqu'en octobre 2024. Un prix bas et des arômes attrayants les rendent très populaires auprès des jeunes. Les produits du tabac chauffé (IQOS/ILUMA) sont soumis à un droit d'accise de 12 % seulement, mais coûtent quasiment autant que les cigarettes. Cela montre bien que l'industrie accorde plus d'importance au profit qu'à la réduction des risques. À la mode, les sachets de nicotine sont très appréciés des jeunes, car taxés seulement de 6 % supplémentaires. En Suisse, les cigarettes sont si peu chères que la modicité des taxes sur les nouveaux produits n'incite pas les fumeuses et les fumeurs à changer leurs habitudes.

Industry Lobbying & Manipulation

L'industrie du tabac tente de lutter contre l'efficacité de la fiscalité du tabac sur le comportement des fumeuses et des fumeurs. Elle fait du lobbying politique contre les augmentations fiscales et en rajoute sur des sujets tels que le commerce illégal pour présenter le contrôle du tabac comme improductif. En Suisse, le lobby du tabac est particulièrement puissant : il fait des dons directement aux partis politiques et il est invité à participer aux débats sur la politique fiscale et la politique des déchets. Lorsque des taxes sont introduites, l'industrie manipule ses prix et ses produits afin de retenir les consommatrices et les consommateurs les plus sensibles aux prix. La faiblesse des impôts sur le tabac n'est qu'un exemple du mauvais bilan de la Suisse en matière de contrôle du tabac.

Parts fiscales dans les prix de détail



Nos recommandations

Si la Suisse souhaite utiliser efficacement la fiscalité du tabac pour réduire le tabagisme et augmenter les recettes fiscales, elle devrait suivre les directives de la CCLAT de l'OMS et :

- augmenter sensiblement les impôts sur les cigarettes pour atteindre le minimum recommandé de 75 % du prix de vente ;
- fixer l'impôt pour les e-cigarettes et les autres nouveaux produits à base de nicotine à un niveau si élevé que cela leur ferait perdre tout attrait pour les jeunes et les personnes qui ne fument pas ;
- obliger l'industrie du tabac à déclarer ses dépenses de publicité et de lobbying.



Si vous souhaitez en savoir plus sur l'imposition du tabac, ce code QR vous permettra d'obtenir de plus amples informations.